

D'ABORD



AVEC TOUT L'MONDE!



*Entrevue exclusive avec le maire
Régis Labeaume*

Pages 3 à 5

Crédits

Éditeur :	Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain
Comité de rédaction :	Michel Aubut, Cécile Bellemare Pierre Dechene, Sylvie Gagné, Dave Lachance, Robert Laflamme, Réjean Leclerc, Yvette Mui Yan Paquet, Serge Plamondon Rémi Rousseau, André Vallerand
Photographies :	Hélène Bernier, Liliane Brousseau, Anne-Marie Chaussé, Régent Lacroix, Patrick Mawn, Michelle Robitaille-Rousseau
Personne-ressource au comité et révision :	Régent Lacroix
Collaboration :	Hélène Bernier Anne-Marie Chaussé Michelle R.-Rousseau
Infographie :	Publications Lysar
Conception logos :	Jean-François Boisvert, Kathleen Kelly, Ian Renaud-Lauzé
Impression :	Publications Lysar
Distribution :	Jacques Beaudet, Nicolas Dallaire, Ronald Demers, Catherine Fortier, Diane Picard, Serge Plamondon, Rémi Rousseau.
Co-distribution :	Distribution Affiche-Tout
Lecteurs version audio :	Michel Déry, Sylvie Gagné

Tirage

Le Vol.5 No.4, de « D'Abord avec tout l'Monde! » est imprimé à 10 000 exemplaires et distribué gratuitement dans la région de Québec par le Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain.

Il est également disponible en version audio, sur demande, au bureau du Mouvement.



© 2008 MPD'AQM. Le contenu de « D'Abord avec tout l'Monde! » ne peut être reproduit que s'il est fait mention de la source.

Dépôt légal, 1er trimestre 2002 • Bibliothèque nationale du Québec • Bibliothèque nationale du Canada • ISSN-1499-9900 (imprimé) ISSN-1499-9919 (audio).

Le Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain : bientôt 25 ans!

« Un jour, il y eut des jeunes qui se sont regroupés et ont bâti un organisme pour des gens qui, comme eux, vivaient avec une « déficience intellectuelle ». Ils ont donné un nom à cet organisme : le Mouvement Personne D'Abord. Ils s'en occupaient eux-mêmes. Il y avait un président et un CA. C'était en 1983. Ils se retrouvaient ensemble parce que, malgré l'étiquette qu'on leur collait, ils avaient décidé de prendre la parole, d'être inclus dans la société, de faire cesser les préjugés. Sans eux, le Mouvement n'existerait pas. Grâce à eux, des choses ont avancé mais il reste encore du chemin à faire. D'autres ont pris la relève, d'autres sans qui il n'y aurait plus cet organisme de défense des droits pour des personnes avec certaines limites. » (Cécile Bellemare)

Pour nous joindre

Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain
2101, 1ère Avenue
Québec (Québec) G1L 3M6
Téléphone & Télécopieur : (418) 524-2404
Courriel : mpdaqm@videotron.ca

Secrétariat à l'action
communautaire
autonome

Québec



Centrale
Québec et
Chaudière-Appalaches

COURRIER

Allo la Police!? Bonjour la Justice?!

Le Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain en tant qu'organisme d'entraide, de promotion et de défense des droits «par et pour» les personnes adultes vivant avec une «déficience intellectuelle», tient à réagir, suite à la décision du comité de déontologie policière rendue publique hier sur le site Internet de Radio-Canada.

La sanction donnée : «Raymond Matte ne pourra exercer ses fonctions de policier durant 30 mois parce qu'il a sciemment porté une accusation sans justification contre Simon Marshall. Le policier Matte est toutefois déjà à la retraite.» n'envoie pas un message clair pour qu'un tel acte ne se reproduise plus jamais.

Dans les faits, cette sanction ressemble plus à une petite tape sur la main faite du bout des doigts, parce que symbolique, qu'à une véritable action dissuasive. Parce que, dans le Petit Robert, à la définition du mot «symbolique» on peut lire : «Qui, tout en étant réelle, n'a pas d'efficacité ou de valeur en soi, mais en étant signe d'autre chose.» Dans les faits cela revient à dire que la sanction n'a aucune valeur pour ne pas dire qu'elle est bidon. À ce moment-là, à quoi bon émettre une sanction? Pour avoir apparence de justice et se donner bonne conscience?

La décision du comité de déontologie policière, nous apparaît inconcevable dans la mesure où donner une sanction qui ne peut être appliquée (l'enquêteur en question étant déjà à la retraite) revient à dire qu'aucune sanction ne s'applique pour cet individu. Et que dire des conséquences qu'ont eues ce geste (sciemment posé rappelons-le) qui suivront monsieur Marshall pour le reste de sa vie? Est-ce juste et équitable de voir monsieur Matte s'en tirer à si bon compte? NOTRE RÉPONSE EST NON!

Et que dire aussi du fait que tantôt monsieur Marshall est une personne qui vit avec une «déficience intellectuelle» et tantôt pas... Pour nous, un fait est certain : Simon Marshall est une personne et un citoyen d'abord!

Au moment de signer l'entente de principe pour l'adaptation du système judiciaire et des services correctionnels aux personnes ayant une déficience intellectuelle, en septembre dernier, madame Yvette Mui, présidente du Mouvement Personne d'Abord a livré le message suivant : « L'entente que nous allons signer aujourd'hui est importante. Elle va permettre aux personnes vivant avec une «déficience intellectuelle» d'être traitées avec dignité humaine. Le respect de la dignité, pour moi, c'est primordial et pour tout l'monde. Il ne faut plus qu'il y ait d'autres situations comme celle de Simon Marshall qui laissent des cicatrices pour toute la vie.»

Michelle Robitaille-Rousseau, personne-ressource MPD'AQM
Yvette Mui, présidente MPD'AQM





À la Une

Régis Labeaume dit au bulletin de vote **OUI** avec photos

Interview de Michel Aubut

Bien que la question du bulletin de vote avec photos des candidats relève du Directeur général des élections, Régis Labeaume, en tant que citoyen, est catégoriquement en sa faveur. Et, en tant que maire, il entend bien en étudier la faisabilité, en dépit des embûches de délais, d'impression et de coûts.

« *Moi comme citoyen, la réponse est oui ! Vous pouvez l'écrire, ça ne me dérange pas. C'est logique ! Le processus démocratique, on ne rit pas avec ça. S'il y a des personnes qui ont de la misère, on ne niaise pas avec ça, parce que tout le monde a le droit de voter. Si des gens ne se rendent pas dans les bureaux de vote parce qu'ils sont gênés parce qu'ils ne peuvent pas lire, on a un problème. Faudrait qu'il y ait une bonne raison pour ne pas le faire. Les coûts, ce n'est pas une raison, c'est la faisabilité. C'est juste parce que les lois électorales permettent à quelqu'un de se présenter 15 jours avant, c'est peut-être là, le problème. En plus, (au municipal) les élections sont à date fixe. Je regarde ça, ça m'intéresse. Je vais vous revenir là-dessus. »*



Bulletin de vote avec photos :

Amir Khadir confirme l'appui de son parti

Interview : Yvette Muise; Condensé: Régent Lacroix



À la demande de Jean-Yves Desgagnés, représentant de Québec Solidaire dans Jean-Lesage, Yvette Muise, présidente du Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain recevait, il y a quelques temps, à nos bureaux, l'un des porte-parole de ce parti, Amir Khadir.

Le but de cette rencontre était d'expliquer à monsieur Khadir, l'historique et les objectifs de notre demande et les avantages d'un bulletin de vote avec photos des candidats et logos des partis. Yvette Muise a donc résumé comment et pourquoi notre Mouvement et la Fédération des Mouvements Personne d'Abord du Québec avaient conjointement entrepris ces démarches.

Amir Khadir lui a promis l'appui de son parti, affirmant qu'il n'y avait, à ses yeux, aucun problème pour qu'elle soit approuvée à l'échelle provinciale.

D'autres sujets ont été abordés au cours de cette rencontre et Amir Khadir a pu se rendre compte par ses questions, qu'Yvette Muise est une femme de cœur mais aussi de tête et que lorsqu'elle veut une réponse, elle l'obtient.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Quand on VEUT, on PEUT!

Un prix à l'occasion de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées a été décerné à Élections Nouveau-Brunswick pour souligner ses efforts en vue d'affecter des ressources et de proposer des mesures d'accommodement dans les bureaux de scrutin lors des élections locales du 12 mai dernier.

Grâce à un dispositif de vote audio, des électeurs ayant une déficience visuelle pouvaient enfin voter sans assistance.

À l'aide d'écouteurs, l'électeur pouvait entendre le nom des candidats et faire son choix au moyen d'un contrôleur à gros boutons portant des inscriptions en braille.

Les personnes ayant une déficience motrice ou dont la dextérité était limitée pouvaient souffler dans un tube spécial relié à la machine de vote audio pour voter.

Il y avait aussi des amplificateurs personnels pour les électeurs ayant une déficience auditive, sans oublier des loupes

à main disponibles dans tous les bureaux de directeur du scrutin, les bureaux satellites et les bureaux de vote.

« Élections N.-B. est résolu à poursuivre ses efforts pour les prochaines élections en vue d'améliorer l'accès des personnes handicapées du Nouveau-Brunswick », a affirmé le directeur général des élections, Mike Quinn. « La technologie que nous avons mise en place a permis à des électeurs handicapés d'exercer leur droit de vote de façon autonome pour la première fois. »

« Élections N.-B. a établi une pratique qui, espérons-le, servira de modèle à d'autres organismes au pays qui sont chargés du

déroulement des élections », a souligné le directeur général du Conseil du premier ministre sur la condition des personnes handicapées, Randy Dickinson.

SOURCE : www.gnb.ca/ELECTIONS/index-f.asp. Peggy Scott, gestionnaire des politiques et du développement, Élections Nouveau-Brunswick, 506-453-2218

Parions qu'avant longtemps et peut-être même avant nous, les électeurs du Nouveau-Brunswick auront droit à des bulletins de vote avec photos et logos.

Entrevue exclusive avec **le Maire de Québec**

Interview de Michel Aubut

La place des personnes déficientes intellectuelles

À la Ville de Québec, il existe un programme général de « discrimination positive ». Ce programme d'embauche dit « omnibus » englobe toutes les minorités, autant les personnes handicapées que les personnes immigrantes. Au moment de l'entrevue, il nous a donc été impossible de savoir s'il y avaient des personnes « déficientes intellectuelles » parmi les employé(e)s de la Ville de Québec et, si oui, combien. Cela n'empêche pas le maire Labeaume de se montrer très ouvert à leur présence et à leur participation sociale.

« Les personnes déficientes, tout est une question d'adaptation. Leur utilité est indéniable pour la société. C'est juste qu'on les a, à mon sens, trop laissées de côté. Sauf que, ironiquement, nécessité fait loi et, parce qu'on est dans une société qui va manquer de main-d'œuvre, il y a beaucoup d'avenir pour les personnes déficientes parce qu'on va avoir besoin de main-d'œuvre. Je ne veux pas être réducteur quand je le dis; je suis sociologue, j'analyse. Non seulement le gouvernement va s'occuper d'adaptation mais d'autres vont le faire en plus, éventuellement. Je pense qu'il y aura plus d'encadrement et que l'avenir est plus rose pour les personnes déficientes. »

Son prochain combat : Labeaume contre la pauvreté

Ancien président de Centraide bien au fait des problèmes sociaux, Régis Labeaume affirme qu'il a, en tant que maire, son rôle à jouer. Et, s'il est réélu pour un mandat complet, il entend bien avoir un programme pour que la Ville et le Maire combattent la pauvreté à Québec.

« Mon rôle, c'est assez simple. C'est une société qui doit être généreuse. Je serais bien étonné que la politique change au point où on ne s'occupe plus de ceux qui ont moins de chances dans la vie que nous. Personnellement, c'est pas bien compliqué, je suis un ancien président de Centraide, bien impliqué à faire du bénévolat, et d'ailleurs, peut-être pas dans ce mandat-ci parce qu'il va être court, mais dans le prochain mandat, moi je veux avoir un programme pour que la Ville et le Maire combattent la pauvreté à Québec. Historiquement, c'est pas dans les attributions au niveau municipal c'est surtout au provincial. Moi, je pense que ça fait partie des nouvelles tâches qui reviennent au municipal comme l'environnement, l'immigration et tout ça. Alors moi c'est ce que je voudrais et pour le prochain terme, je vais m'attaquer à ça. »





L'entrée en fonction du 211

Interview de Michel Aubut

Pour Régis Labeaume, un « gars qui a évolué là-dedans », « la Ville ne peut pas fonctionner sans un milieu communautaire en santé. La Ville ne peut pas tout faire, les gouvernements ne peuvent pas tout faire. Ça doit être le communautaire qui prend la relève. »

« Sur les 2 rives, il y a 850 organismes, le monde ne les connaît pas. Il y'en a en tabarouette mais les services sont mal connus parce que, ou ils sont débordés ou ils n'ont pas l'argent pour faire la promotion, c'est ça le problème. Le 211, sa grande utilité, c'est de faire connaître les 850 organisations communautaires. »

« Avant ça, le projet du 211 bloquait pour différentes raisons mais deux semaines après mon arrivée (à la mairie), c'était dans le budget. C'est réglé, c'est dans le budget. »

Il y a le 211 et aussi le 811, sans oublier le 911...

« Nous le 211, on est parti depuis longtemps. On va voir ce qui va se passer. Là, le 811 avance, le problème c'est que le 811 veut tout faire. Ils veulent faire l'info sociale aussi. »

« Moi, je pense que le 211 va plus souvent avec le 911. Y a des villes où le 911 et le 211 travaillent ensemble. D'ailleurs 1/3 des appels au 911 devraient aller au 211. »

« C'est une question de promotion. C'est d'expliquer ce qu'on fait dans vie et le monde va l'apprendre. L'important c'est qu'il y ait un groupe qui donne l'information. L'important c'est que le service existe. Ça va se développer comme culture. »



Savez-vous ce qu'est le 211 ?

Le Service 211 est un service d'information et de référence centralisé qui dirige les personnes vers les ressources qui existent dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Un numéro à trois chiffres où des préposés spécialisés répondent aux appels, évaluent les besoins de l'appelant et le dirigent vers les services appropriés.



Pourquoi un Service 211 ?

Au cours des dernières décennies, les organismes et les organisations de services autres que les établissements d'État se sont multipliés. À travers ce réseau, les gens ont souvent de la difficulté à savoir où s'adresser afin de trouver l'aide ou l'information dont ils ont besoin.

Ces situations surviennent particulièrement dans le cas de personnes âgées, de personnes handicapées, de nouveaux arrivants, de personnes sans-abri et d'autres personnes qui n'ont pas la capacité ou les ressources nécessaires pour obtenir l'information appropriée.

Plusieurs appels sont parfois nécessaires pour trouver la ressource appropriée. Chaque fois, l'appelant doit répéter sa demande et exprimer son besoin avant d'être finalement dirigé vers la bonne ressource.

211, 411, 811, 911...

Et vous, comment vous y retrouvez-vous?

Nous avons réalisé une brève enquête auprès de membres du Mouvement, afin de savoir s'ils s'y retrouvaient avec cette série de numéros à trois chiffres. Comme le démontrent les résultats, il semble qu'il faudra un certain temps et surtout beaucoup de promotion et d'information pour que tous s'y retrouvent.

911

À une exception près, toutes ces personnes savent que c'est le numéro à composer en cas d'urgence. Cependant, lors de mises en situations précises, c'est 67% d'entre elles qui auraient le réflexe de faire ce numéro. Un faible pourcentage composerait le 211, alors que plus du quart hésiterait sur le numéro à composer.

811

100% des répondants ignorent que ce numéro est celui d'INFO-SANTÉ et font plutôt le lien avec l'ancien numéro (648-2626). Selon les mises en situations présentées, le tiers des personnes ferait le 911, un autre tiers ferait soit le 211, soit l'ancien numéro, soit le numéro d'une ressource qui leur est proche. Le dernier tiers ne saurait à qui s'adresser. Pour 50% des gens, ce numéro n'est pas valide.

À noter qu'actuellement, on obtient une réponse autant en appelant au 648-2626 qu'au 811. Aux deux numéros, le même message enregistré nous informe qu'on peut maintenant joindre Info-Santé au 811 mais qu'en cas d'urgence, il faut raccrocher et faire le 911. Soulignons que, maintenant, avec la composition à 10 chiffres, il deviendra plus facile pour tous de faire le 811 que le 418-648-2626.

211

La moitié des répondants font le lien entre le 211 et le numéro à composer pour de l'information sur des services ou ressources. Par contre, lors de mises en situations, seulement 20% mentionnent ce numéro. Près de 40% des répondants ne savent pas qu'ils peuvent avoir des renseignements sur des ressources à ce numéro; 30% communiqueraient avec une ressource qui leur est proche pour obtenir ces renseignements; 10% feraient le 411 ou le 911.

Info-Santé maintenant au 811



Depuis le 20 mai 2008, un seul numéro à trois chiffres, le 8-1-1, est nécessaire pour rejoindre les services Info-Santé. Ce numéro peut être composé partout au Québec, sauf dans les régions du Grand-Nord (Terres-Cries-de-la-Baie-James et Nunavik). Le 8-1-1 vous permet, en cas de problème non urgent, de rejoindre un professionnel de la santé plus facilement. Ce service de consultation professionnelle téléphonique accessible 24 heures par jour, 7 jours par semaine, permet de répondre à certaines questions courantes sur la santé, ou de diriger la personne vers la bonne porte dans le système de santé et de services sociaux. Toutefois, quand survient un problème urgent, il importe de se rendre à l'urgence lorsque possible, ou de composer le 9-1-1 pour obtenir de l'aide (policiers, ambulanciers, pompiers).

Pourquoi un numéro unique?

L'utilisation d'un numéro de téléphone unique pour toute la province vise à faciliter l'accès aux services pour la population. Actuellement, 2 400 000 appels sont répondus annuellement par les intervenants d'Info-Santé.

Ainsi, en composant le 8-1-1, on rejoint maintenant l'une des quinze centrales Info-Santé. Ces centrales sont reliées en réseau de sorte que, s'il y a surcharge à un endroit, l'appel est transféré à une autre région. Cette façon de procéder devrait favoriser une réduction des délais afin d'obtenir le service. Auparavant, il pouvait y avoir une centaine de numéros de téléphone différents pour rejoindre Info-Santé, qui fonctionnait à l'échelle locale.



Sur le terrain



«C'est assez les préjugés; arrêtez de nous diviser!»

Un résumé de Anne-Marie Chaussé

Dans le cadre de la 35^{ème} semaine de la dignité des personnes assistées sociales, Mario Aubert, Lyse Bernier, Pierre Dechêne et Sylvie Gagné du Mouvement Personne d'Abord participaient, le 7 mai dernier, à une journée organisée par le Front commun des personnes assistées sociales du Québec.

Plusieurs groupes de défense des droits sociaux des personnes assistées sociales du Québec, dont l'ADDIS-QM et Rose du Nord étaient au rendez-vous dès 10 heures au Centre Horizon pour assister à une pièce de théâtre ayant pour thème les préjugés entretenus par différentes personnalités publiques à l'égard des personnes assistées sociales.

Les membres du MPD'AQM se sont reconnus, mentionnant taire le fait qu'ils reçoivent de l'aide sociale afin d'éviter d'éventuelles critiques qui seraient susceptibles de les blesser : « Je me tais pour ne pas vivre de critiques qui vont me toucher droit au cœur; j'ai peur de la violence; je ne veux pas qu'on me traite de siphonneux. »

Par la suite, tous se sont préparés pour la manifestation devant le parlement : fabrication et mise en poubelles d'étiquettes de préjugés; grandes chaînes de propositions alternatives au gouvernement Charest dont chacun des maillons est composé de solutions émises par les personnes.

À 15 heures, devant le Parlement, profitant de l'absence de membres du parti Libéral et de l'ADQ, certains membres du Parti Québécois sont venus à la rencontre des manifestants. Les animateurs de la manifestation n'ont pas manqué de leur rappeler que, lorsqu'ils étaient au pouvoir, ils avaient aussi contribué à maintenir les personnes assistées sociales dans un espace de préjugés et de pauvreté.

Ayant échoué dans leur tentative de les remettre eux-mêmes directement au bureau de Jean Charest, les manifestants ont enjoint les membres du Parti Québécois à récupérer les poubelles d'étiquettes et les chaînes de solutions afin de les acheminer au Premier Ministre, ce qu'ils ont fait.



Une vue d'ensemble des participants dans le décor enchanteur de la Volière du Centre Jardin Hamel.



Le député de Jean-Lesage à l'Assemblée Nationale, Jean-François Gosselin a adressé quelques mots aux invités.



Sylvie Dupras, directrice générale du CRDI de Québec, Yvette Muise, présidente du Mouvement Personne D'Abord de Québec, Michel Ouellet, gagnant du Concours « Dessine-moi un arbre » et Alain Paquet, député de Laval-des-Rapides tenant en main l'affiche réalisée à partir de ce dessin.

Journée provinciale des Mouvements Personne D'Abord:

Succès pour le lancement et notre activité anti-préjugés



René Falardeau et Denise Juneau du CRDI de Québec étaient parmi les nombreux partenaires à avoir accepté l'invitation à cette activité de la Fédération organisée en collaboration avec le Mouvement de Québec.



Yvette Muise, présidente du Mouvement en compagnie de Diane Picard, membre soutien bénévole au Mouvement se préparent à accueillir les visiteurs à leur kiosque de Place Fleur-de-Lys.

Plus de 80 invités ont assisté au lancement de la Journée Provinciale des Mouvements Personne D'Abord dont le Mouvement de Québec était l'hôte cette année.

C'est à la Volière du Centre Jardin Hamel, qu'on a procédé au dévoilement du gagnant du concours « Dessine-moi un arbre », Michel Ouellet de Montréal dont le dessin est reproduit sur l'affiche de la Journée provinciale. Le député de Jean-Lesage, comté où est situé le local du Mouvement, Jean-François Gosselin, celui de Laval-des-Rapides, Alain Paquet qui a déposé à l'Assemblée nationale, la pétition des Mouvements pour un bulletin de vote avec photos et de nombreux partenaires du Mouvement étaient parmi ces invités qui ont fort apprécié l'ambiance enchanteresse créée par ces centaines de papillons voletant allégrement parmi eux. Le vendredi suivant, à l'occasion de cette journée provinciale des Mouvements, les membres de Québec se sont rendus à tour de rôle à notre kiosque à Place Fleur-de-Lys pour y offrir gratuitement un exemplaire de notre journal ainsi que notre prescription anti-préjugés « Les étiquettes vont sur les pots, pas sur les personnes! » sous forme de pots contenant des messages écrits par eux.



Personnalité

Notre bénévole 2008 :

Toujours présent, André Vallerand

André Vallerand a un grand sens de l'humour et a toujours le mot pour faire rire. Mais lorsqu'il a entendu cette phrase : « le bénévole de l'année 2008 est André Vallerand », il est resté sans voix et c'est profondément ému, les larmes aux yeux, qu'il a reçu et accepté cette plaque soulignant à quel point ses consoeurs et confrères du Mouvement l'appréciaient.

Au Mouvement, André fait partie des comités promotion et journal et chaque fois que l'occasion se prête à une action de défense des droits, on peut compter sur sa présence. Il n'aime pas rester inactif. C'est pourquoi il fait du bénévolat au Mouvement mais aussi à Opération Nez Rouge.

Son mot d'ordre a toujours été « persévérance » et sa recette n'est pas compliquée : c'est de prendre son courage à deux mains « C'est pas en s'arrachant les cheveux qu'on peut réussir. Pis si t'es honnête, le monde va t'aimer. »

Et sa persévérance, tout autant que son dynamisme, son franc-parler, son goût de l'entraide et son sens de l'humour lui ont donné raison, il en a la preuve bien en main: le monde l'aime!



Même s'il tient la plaque à hauteur du visage, elle ne peut cacher ses yeux et toute l'émotion qu'on peut y lire.



André reçoit l'accolade et les chaleureuses et sincères félicitations de ses consoeurs et confrères.



André n'allait pas manquer l'occasion de jaser un brin avec le public lors de la Journée provinciale des Mouvements. On le voit en compagnie d'Yvette Muişe à notre kiosque à Place Fleur-de-Lys.



Les nominés au titre de bénévole de l'année : André Vallerand, Dave Lachance, Hélène Gauthier, Ronald Demers, Michel Déry, Françoise Vincent, Pierre Dechène et Patrick Mawn avec à leur droite, le récipiendaire du titre 2007, Michel Aubut.



Comme tous les membres présents à l'AGA André en suit attentivement le déroulement.

LE BABILLARD À TOUT LE MONDE

SAVIEZ-VOUS QUE?...

Grâce au ROP-03 et au 400e : Gains importants pour les personnes handicapées et plus encore

- Zones réservées pour assister aux spectacles;
- Zones débarcadères pour les utilisateurs du transport adapté;
- Postes informatiques adaptés pour l'Exposition Passagers/Passengers;
- Politiques de réservation pour besoins particuliers : personnes handicapées, âgées, analphabètes...
- Formation donnée à 50 employés et bénévoles (avec la collaboration du Carrefour familial des personnes handicapées, du MPD'AQM, d'Autisme Québec, du RPHV-03, de l'AMQ et du CAFSQ)

Voilà quelques-unes des actions posées par la Société du 400e pour réduire les obstacles de participation et améliorer l'accessibilité des sites pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles. Des actions qui se prolongeront lors des événements artistiques d'envergure des années futures et qui profiteront aussi à beaucoup d'autres personnes. Le Regroupement des organismes des Personnes Handicapées (ROP 03), le CAPVISH et le RPHV ont participé à plusieurs rencontres visant à conseiller la Société du 400e et ont collaboré à la mise en place de nombreuses améliorations en plus de s'assurer de la diffusion de l'information auprès de leurs membres et de leurs partenaires régionaux et provinciaux. Le standard pour les politiques de réservation proposé par le ROP-03, après consultation auprès de ses membres, a été retenu et sera utilisé non seulement par la Société du 400e mais aussi par le Festival d'été de Québec pour les prochaines années.

Exposition Passagers/Passengers Services aux personnes ayant des besoins spéciaux :

- Exposition accessible en fauteuil roulant, triporteur et quadriporteur
 - Débarcadère réservé et adapté au transport adapté
 - Toilettes adaptées
 - Aires de repos accessibles
 - Interprète oraliste et LSQ disponible uniquement sur réservation
 - Gratuité pour l'accompagnateur uniquement si mention à l'achat du billet
- Réservation :
- Billets en vente et réservation au 418-643-8131 ou sans frais au 1-877-643-8131. Aussi disponibles à la billetterie du Pavillon Espace 400e.
 - Réservation d'interprète oraliste/LSQ au minimum 5 jours à l'avance. Ce service ne peut être garanti.
 - Les demandes laissées sur la boîte vocale ne seront pas traitées. Assurez-vous de faire affaire avec un préposé.
 - Aucun stationnement réservé
 - Aucune réservation de groupe possible. Nous ne pouvons accommoder qu'un maximum de deux fauteuils par période de visite.

Transport en commun :

Pour vous rendre à l'Exposition d'Espace 400e, utilisez le parcours 1 ou la Navette Industrielle Alliance du Réseau de transport de la Capitale (RTC) Ou encore, réservez le Service de transport adapté de la Capitale (STAC) au 418-687-5961

Faites marcher vos doigts : La composition locale à 10 chiffres en vigueur dans le 418

Depuis le 21 juin 2008, la population desservie par l'indicatif régional 418 doit composer, en tout temps, l'indicatif suivi du numéro de téléphone à sept chiffres pour établir une communication locale.

Quoi faire?

Les consommateurs doivent également ajouter l'indicatif régional à tous les numéros de téléphone en mémoire dans leurs différents appareils de communication. C'est le cas, par exemple, pour les systèmes d'alarme ou de sécurité.

Depuis le 21 juin 2008

Vous adoptez la composition à 10 chiffres pour tous les appels locaux à l'intérieur du 418. Si vous composez sept chiffres, un message vocal vous rappellera de composer un numéro à 10 chiffres la prochaine fois, puis votre appel sera acheminé. Attention ! Ce message pourrait nuire à l'acheminement de certains types de communications (Internet, télécopieur, etc.).

À partir du 6 septembre 2008

La composition à 10 chiffres est obligatoire pour les appels locaux à l'intérieur du 418.

Les consommateurs et les entreprises peuvent aussi trouver toute l'information nécessaire sur le site www.10chiffres.ca.

Source:

L'Alliance des télécommunicateurs du Québec

... Maintenant, vous le savez !

« LES ÉTIQUETTES VONT SUR LES POTS... PAS SUR LES PERSONNES ! »

Le Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain est, depuis 1983, un organisme d'entraide, de promotion et d'autodéfense des droits par et pour les personnes adultes vivant avec l'étiquette sociale de la « déficience intellectuelle ».

Semaine québécoise des personnes handicapées
Du 1^{er} au 7 juin 2008 www.ophq.gouv.qc.ca

LE MOT CACHÉ DE LISE LUCKENIUCK

D	E	F	I	C	I	E	N	C	E	P	C	A	R	I	I	A	C	C	E	S	E	D	O	T	N	S	C	M	L	E	
E	L	L	I	E	R	O	L	A	D	E	A	S	N	N		E	L	L	E												
A	U	D	I	T	I	F	O	D	O	R	N	C	T	T		A	D	A	P	E											
M	A	T	I	N	S	I	M	U	C	I	S	I	N	E		A	S	C	E	N	S	E	U	R							
B	O	U	C	H	E	U	R	N	G	O	E	N	E	L		A	U	E	U	G	L	E									
U	A	C	G	E	S	E	D	O	T	N	S	C	M	L		B	O	U	C	H	E										
L	A	N	G	U	E	T	A	I	S	N	E	E	E		C	A	N	N	E												
A	P	P	A	R	E	I	L	S	E	E	T	U	N	C		J	A	M	B	E											
T	R	I	S	O	M	E	I	L	J	T	R	N	T		L	A	N	G	U	E											
E	T	P	A	D	A	P	L	C	A	P	O	U			D	E															
U	T	Y	M	P	A	N	L	E	U	M	U	I	E		D	E	C	I	S	I	O	N									
R	A	M	P	E	S	P	E	D	E	R	Q	E	T	L		D	E	F	I	C	I	E	N	C	E						
N	O	N	V	O	Y	A	N	T	V	E	I	D	A	L		N	O	N	V	O	Y	A	N	T							
H	Y	S	L	I	U	R	T	U	A	F	T	S	T	E																	
S	E	R	V	I	C	E	S	N	I	Q	E	U	S	E																	
Indice : Cela n'empêche pas une personne de travailler																															

Indice : Cela n'empêche pas une personne de travailler (2 mots de 8 lettres)



PAS SUR LES PERSONNES!

Nous ne demandons qu'une chose. Participer avec tout l'monde à faire une société meilleure! Changeons notre façon de voir et de dire. Ne dites pas que nous sommes des « handicapés ». Les étiquettes sont blessantes et négatives pour vous comme pour nous.

Nous sommes des PERSONNES D'ABORD!



Mouvement Personne d'Abord
du Québec Métropolitain
2101, 1^{re} Avenue
Ouellet, G1H 5M6
418-643-8131
mpd.abord@videotron.ca
www.mpd.abord.org

Dans le cadre de la Semaine québécoise des Personnes handicapées, du 1^{er} au 7 juin, le Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain a répété sa promotion des napperons de sensibilisation auprès de la population. Cette année, ce sont 25 000 napperons qui ont été distribués et utilisés chez les partenaires participants. MERCI à ces précieux collaborateurs, en utilisant ce napperon, d'avoir véhiculé notre message:

Merci!

- Buffet des Contients
- La Véranda
- Ministère de la Santé
- Hôpital St-François d'Assises
- Zone Café
- Le Pointe-aux-Lièvres
- Centre Louis-Jolliet
- Maison des adultes
- Centre Nouvel Horizon
- CRDIQ
- Autisme Québec
- AISQ

Office des personnes handicapées Québec

